ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Régionale Académique de la Formation Professionnelle, Initiale et Continue et de l'apprentissage

DRAFPIC/22-921-20 du 14/03/2022

RECRUTEMENT REGIONAL 2022 DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Références : Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990) - Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré - Madame la Directrice de l'INSPE - Monsieur le Délégué académique à la formation et à l'innovation pédagogique (DAFIP) - Madame et Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN) - Pour information : Monsieur le Doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA- IPR) - Madame la Doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) - Monsieur le directeur académique de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage (DRAFPIC)

Dossier suivi par : M. GARNIER - Tel : 04 42 93 88 70 - E-mail : ce.drafpic@region-academique-paca.fr

Le recrutement de conseillères et conseillers en formation continue (CFC) pour la rentrée 2022 se déroulera cette année au niveau de la région académique. Cependant, les candidats retenus resteront affectés et gérés par leur académie de rattachement.

Tous les personnels titulaires appartenant à un corps de catégorie A relevant du Ministre chargé de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports peuvent faire acte de candidature (cf. article 2 du décret n° 90.426 du 22 mai 1990). Les personnels contractuels de catégorie A peuvent, conformément au décret n° 93.412 du 19 mars 1993, faire acte de candidature s'ils remplissent les conditions de diplôme exigé.

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettront aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Ils pourront aussi obtenir tous les renseignements nécessaires sur le réseau de la formation professionnelle de la région académique.
Les candidats qui souhaiteront y participer, devront s'inscrire à l'adresse cfcpaca.recrutement@region- academique-paca.fr avant le lundi 14 mars 2022, sur le créneau horaire de leur choix.

Les dossiers de candidature à cette fonction de conseillère ou conseiller en formation continue pourront être téléchargés à partir du mercredi 16 mars 2022 sur les sites suivants : www.ac-nice.fr et www.ac-aix-marseille.fr etsur le site www.gretanet.com**.**

Le dépôt des dossiers de candidatures devra être effectué avant le 29 avril 2022 et les candidats retenus seront reçus en entretien le 1er juin.

Afin d'assurer la communication de cette campagne de recrutement, vous trouverez ci-joint une fiche d'informationà destination des candidats.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

Recrutement régional 2022
des conseillères et conseillers en formation continue

Réunions d'information

Des réunions, animées par des conseillers en formation continue, permettent aux candidats de s'informer sur la nature de la mission, des activités et des conditions d'exercice de la fonction de conseillères et de conseillers en formation continue. Vous pourrez obtenir tous les renseignements sur l'organisation du réseau de la formation professionnelle de la région académique.

Pour participer aux réunions, vous devez vous inscrire à l'adresse suivante

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

*Avant le lundi **14 MARS 2022**, sur le créneau horaire de votre choix.*

Mercredi 16 mars 2022

- **Lycée Paul Langevin** à la Seyne sur Mer **à 10h00**
- **Lycée du Parc Impérial** à Nice **à 14h30**
- **Rectorat** d'Aix en Provence **à 14h30**

Mercredi 30 mars 2022

- En visioconférence **à 14h30**
  Suite à votre inscription, un lien vous sera envoyé pour vous connecter

Dossier de candidature

Les dossiers de candidature sont téléchargeables à partir du

MERCREDI 16 MARS 2022

sur les sites suivants : www.ac-nice.fr ou www.ac-aix-marseille.fr ou www.gretanet.com

L'ensemble du dossier devra être adressé

au plus tard le vendredi 29 avril 2022 par courriel à l'adresse suivante

cfcpaca.recrutement@region-academique-paca.fr

Entretien

Les candidats dont le dossier aura été retenu seront convoqués pour un entretien

LE MERCREDI 1ER JUIN 2022